

Titre RNCP AGENT·E POLYVALENT·E DE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

bon de commande : 23Q04270174_3
[RNCP38006](#)

Niveau 3
(CAP)



Crédits photos ARDAM

Devenez acteur·ice de l'économie circulaire !

L'Agent·e Polyvalent·e de Gestion et Valorisation des Déchets peut occuper un large panel de fonctions dans les entreprises, les collectivités et associations en charge de **limiter, gérer et valoriser** des déchets.

● DÉBOUCHÉS MÉTIERS

La spécialisation « gestion et valorisation des déchets » vous permet :

- d'accéder à un emploi qualifié en tant qu'**agent·e d'accueil en déchèterie**, **agent·e de plate forme de compostage** ou de méthanisation, centre de tri...
- d'accéder à un emploi qualifié **d'éco-ambassadeur·rice**, de **guide composteur·rice**, **d'agent·e valoriste** en réemploi ou animateur·rice environnement

EMPLOYEURS POTENTIELS

- Collectivité
- Syndicat
- Société privée
- Association
- Organisme bailleur de logements collectifs.

DEUX POSSIBILITÉS DE SE FORMER

Formation pro. (5,5 mois) : 518h à 427h en centre et 245h en entreprise (suivant positionnement)

Formation en alternance : nous contacter

PUBLICS

Demandeurs d'emploi : candidature spontanée ou orientés par les prescripteurs habilités

Salariés : projet de Transition Professionnelle, contrat en alternance

Possibilité de VAE : pour l'obtention partielle ou totale du titre

PRÉREQUIS

- Lire, écrire, compter / comprendre des consignes / Niveau scolaire 3 bis à 3

- Forte motivation et projet professionnel validé dans le secteur.

DATE DE FORMATION

16 Octobre 2025 au 01 Avril 2026

Intégration possible jusqu'au 31/12 selon prérequis

LIEU DE FORMATION ET ACCESSIBILITÉ

ARDAM, Ecosite - Chemin de la Prade, 34140 Mèze

Accessible aux personnes en situation de handicap

Présence de deux référentes handicap à l'ARDAM.

● CONTENU DE LA FORMATION

Le Titre d'Agent·e Polyvalent·e de Gestion et Valorisation des Déchets se compose de 3 blocs de compétences :

Bloc A : Gérer des déchets

- Connaître les filières du déchet et les différentes techniques de gestion
- Conduire des engins utilisés dans le domaine concerné : ACES ou CACES R482 C1 (ancien CACES 4) chargeuse
- Maintenir le matériel et les installations d'un site
- Savoir réaliser les gestes de premiers secours (SST)

Bloc B : Valoriser des matières

- Effectuer les tâches d'un protocole établi sur une station de compostage, industriel, collectif, individuel
- *Guide Composteur (RS6115, nouveau référentiel complet 2024)*
- Savoir travailler et réemployer la matière

Bloc C : Communiquer en situation professionnelle

- Savoir communiquer en tant qu'agent·e d'accueil de déchèterie, éco-ambassadeur·ice, animateur·ice...
- Projet professionnel et réseau



COÛT DE LA FORMATION

Formation pro. : Coût totalement pris en charge par la Région Occitanie et co-financé par l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi

Formation en alternance : nous contacter

Déplacements à prévoir à la charge de l'apprenant sur les différents plateaux techniques de Poussan et Aspiran.

RÉMUNÉRATION - selon statut -

Dans le cadre du Pacte Vert, les demandeurs d'emploi inscrits en Occitanie de 18-29 ans pourront percevoir le REJ (**Revenu Ecologique Jeune**) en complément de leur rémunération Région ou Pôle emploi.



POURSUITES D'ETUDES

BAC PRO - gestion des pollutions et protection de l'environnement, lycée Joliot Curie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Equipe pédagogique experte** et issue du monde professionnel (entreprises, collectivités, syndicats...)
- **Les méthodes pédagogiques actives** sont privilégiées (chantiers, mises en situation, TP, actions de terrain, visites techniques...) sur l'ensemble des modules.
- **Mises en situation professionnelle en lien avec nos partenaires** pour valider chaque modules
- Temps d'**autoformation**
- **Formation** en présentiel
- **Accompagnement individualisé** adapté à l'apprenant tout au long de son parcours

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Durant son parcours, l'apprenant réalisera différentes **tests de connaissances et mises en situation professionnelle**.

Les compétences techniques de l'apprenant seront évaluées par un **jury de professionnel**.

Passage du titre complet

- 7 Mises en situation professionnelle
- 1 rapport d'activité reprenant de manière synthétique les points forts de votre formation
- 1 Présentation orale d'un sujet traité en entreprise

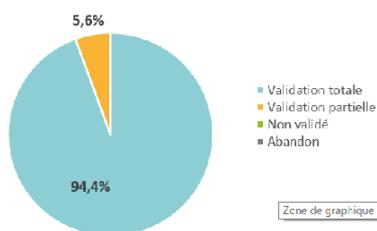
Passage par Bloc (validation du titre par bloc possible)

- Questionnaire professionnel
- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique

Pas d'équivalence spécifiée dans l'arrêté de création du titre.

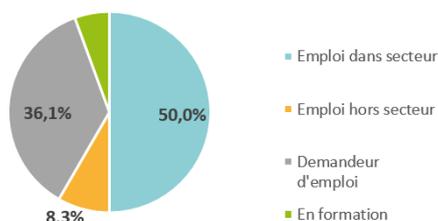
TAUX DE RÉUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

(résultats cumulés de 5 promos : 36 apprenants)



Insertion durant les 6 mois :

à 6 mois :



SATISFACTION STAGIAIRES 2024



Les blocs manquants peuvent être validés ultérieurement durant la validé du titre professionnel.

MODALITES D'ADMISSION

Informations collectives/sélection :

- **Vendredi 13 Juin 2025 à 9h30**
- **Mardi 16 Septembre 2025 à 9h30**
- **jeudi 9 octobre 2025 à 9h30**

Déroulé d'une information collective :

Etape 1 : Présentation de la formation, partenariat, débouchés emploi...

Etape 2 : Test de sélection portant les mathématiques de bases, les notions de gestion des déchets et de développement durable, projet pro.

Obj : Evaluer le potentiel du candidat à suivre l'action de formation

Etape 3 : Entretien individuel

Obj : Valider le projet professionnel du candidat et les aptitudes pour le métier visé. CV et lettre motivation requises.

Délai de réponse après entretien : 10 jours

CONTACT

Nicolas PEIFFER
Coordinateur de la formation
Mail : nicolas.peiffer@ardam.fr
Téléphone : 04.48.20.26.37
04.67.51.00.53